

Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules en PACA Deuxième trimestre 2022

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉVALUATION
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



Les immatriculations des véhicules, neufs comme d'occasion, en baisse constante

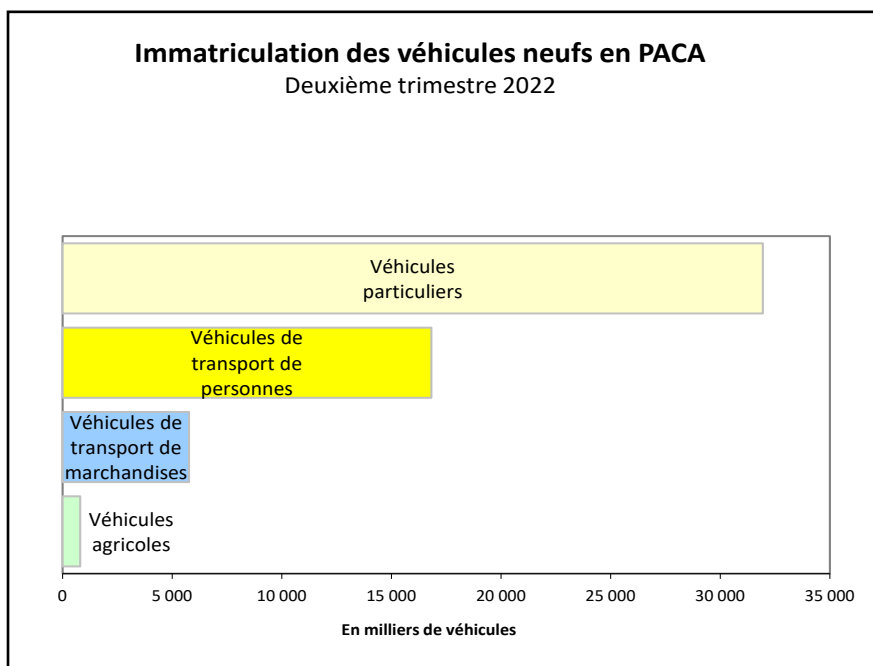
Sur la lancée de 2021, les immatriculations de véhicules neufs continuent de reculer au premier semestre 2022. Les délais de livraison induits par la pénurie de composants électroniques, conséquence de la crise sanitaire, sont en grande partie responsables de ce recul, aggravé cette année par l'inflation et par la guerre en Ukraine.

Le marché de l'occasion, qui avait considérablement accru sa part dans les ventes à l'occasion de la crise, est également en recul.

Les ventes de véhicules continuent de baisser

Au deuxième trimestre 2022, plus de 55 300 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 10,2 % d'immatriculations de moins qu'au deuxième trimestre 2021. Cette baisse, suit celle observée au trimestre précédent.

La baisse concerne presque toutes les catégories de véhicules (seuls les cyclomoteurs et les tracteurs routiers enregistrent une légère hausse). Celle des ventes de voitures particulières et commerciales (-8,0 %), qui représentent la plus grande partie des immatriculations (58 %), est la plus forte en volume. La baisse importante des véhicules de transport de marchandises (-28,5 %) est essentiellement imputable au recul des camionnettes (-30,9 %). Cette catégorie de véhicules est victime de sa dépendance à l'approvisionnement en composants électroniques.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Répartition des immatriculations

	T2 2022	T2 2021	Variation
Véhicules particuliers	31 942	34 727	-8,0%
Véhicules de transport de personnes	16 823	17 876	-5,9%
Véhicules de transport de marchandises	5 772	8 070	-28,5%
Véhicules agricoles	803	935	-14,1%
Total	55 340	61 608	-10,2%

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

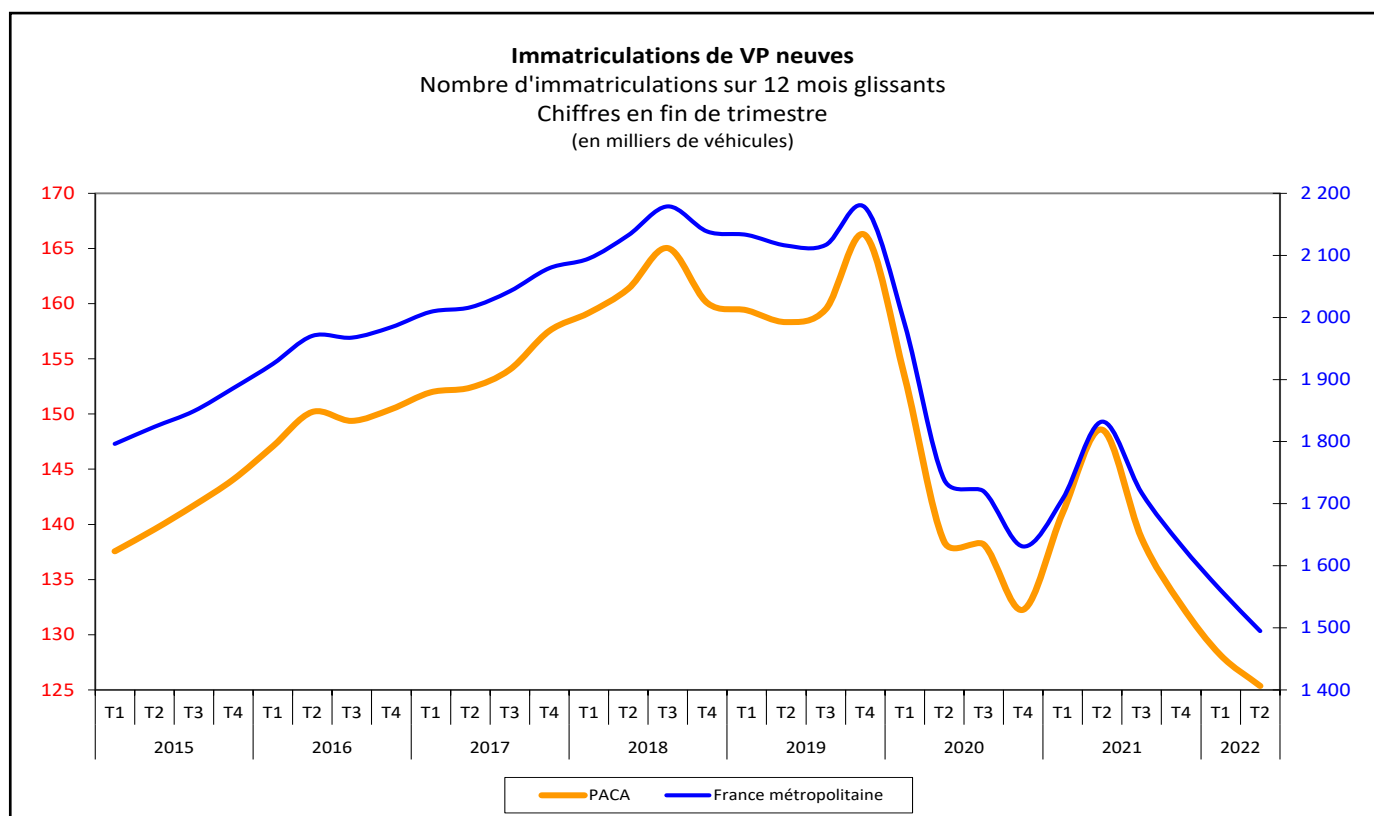
Le marché des véhicules particulier handicapé par la pénurie et la hausse des prix

Au deuxième trimestre 2022, 31 942 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 34 727 au deuxième trimestre 2021, soit une baisse de 8,0 %, un peu moins forte qu'à l'échelon national (14,0 %).

En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, le total des ventes à fin juin 2022 (125 346) est inférieur de 15,6 % à celui de à fin juin 2021 (-18,4 % à

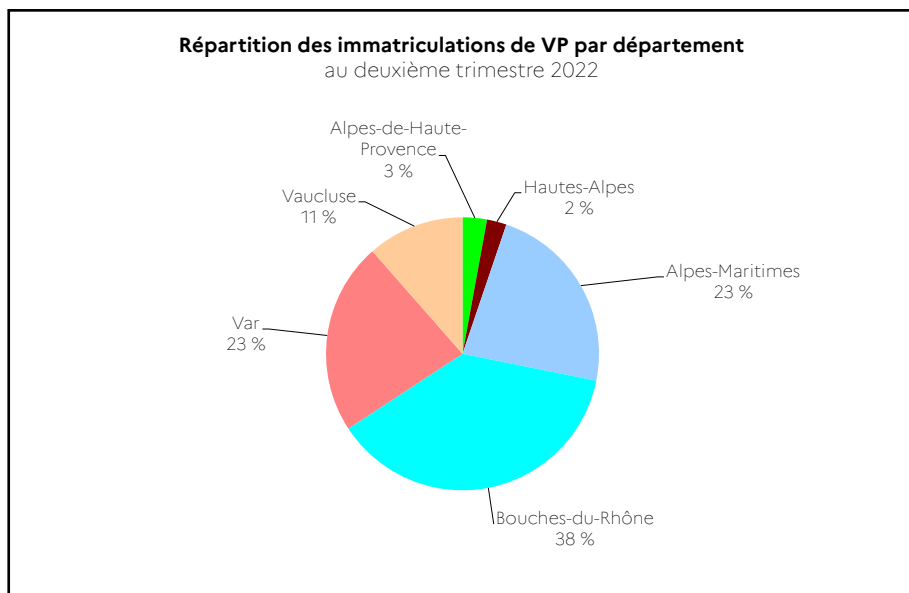
l'échelon national). C'est le niveau le plus bas depuis 2014.

Cette baisse, comme les trimestres précédents, est imputable en premier lieu à la pénurie mondiale de composants électroniques. Par ailleurs, l'inflation consécutive à la situation internationale et la baisse du pouvoir d'achat qu'elle entraîne ne laisse pas entrevoir d'amélioration à très court terme.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

En ce qui concerne la répartition des ventes, les Bouches-du-Rhône représentent 38 % des ventes, pour 23 % dans les Alpes-Maritimes et le Var. Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.

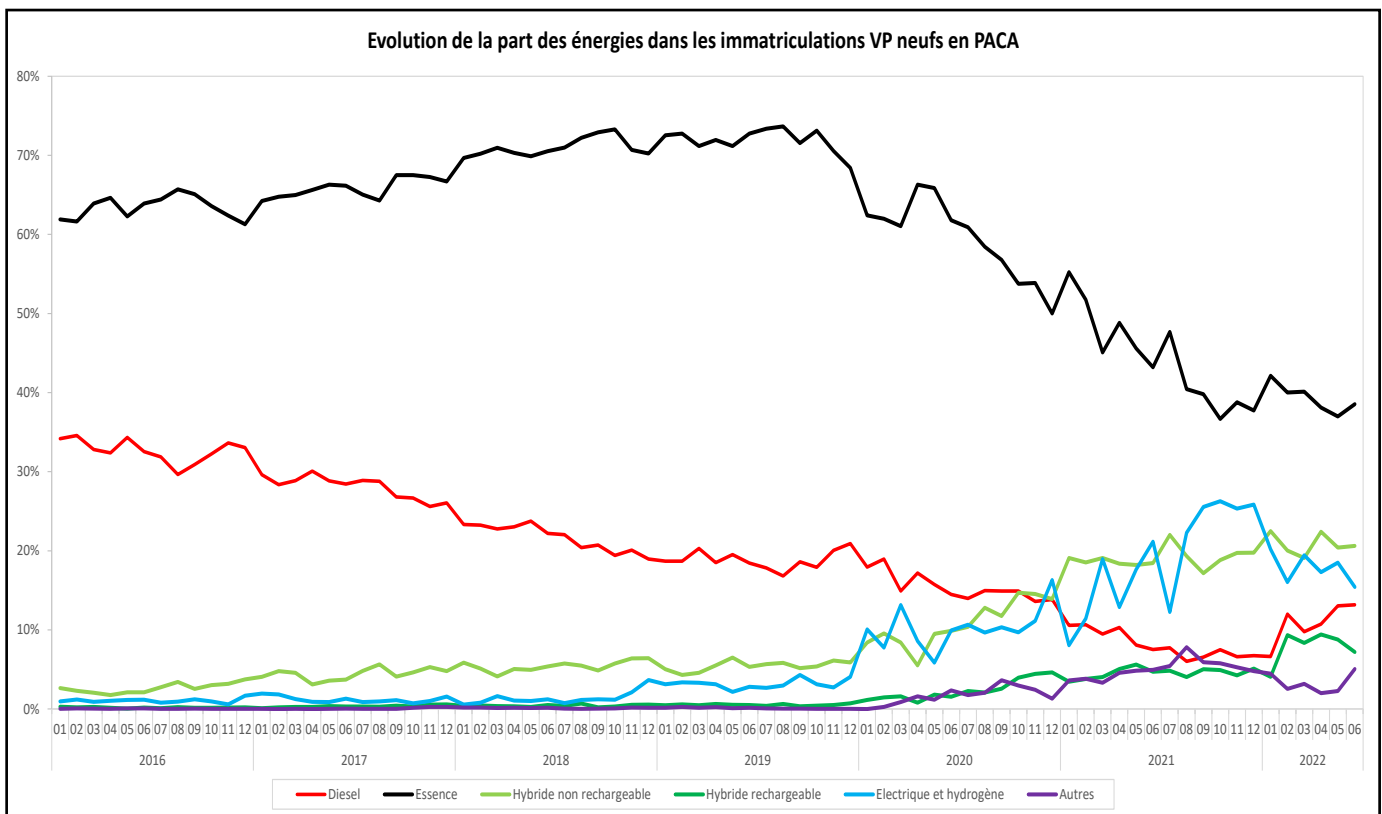


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

La part des énergies propres en léger recul

Les ventes de véhicules à énergies non fossiles, ont été très peu impactées par la crise. Elles représentent près de la moitié des ventes à fin juin. Les ventes de véhicules hybrides se maintiennent et leur part est de 28 % en fin de trimestre (contre 22 % à fin décembre 2020). Cependant, les trois quarts de ces véhicules sont des hybrides non rechargeables, qui incluent donc une part de motorisation thermique. Les ventes de véhicules électriques redescendent à 15 % du total (contre 20 % à la fin du premier trimestre), ce qui reste plus que le gazole (13 % à fin

juin). Cela représente un peu moins de 5 400 véhicules pour le trimestre (contre 6 500 au trimestre précédent). Ce recul est concomitant d'un accroissement de la part des véhicules à essence et diesel dans les ventes. C'est un phénomène fréquent à la veille d'une augmentation et d'un changement de seuil du malus écologique, même si celle-ci a été reportée à fin décembre 2022. En effet, les constructeurs font alors des promotions sur les véhicules pour lequel le malus ne s'applique pas encore et ceux concernés par une augmentation.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les ventes de véhicules d'occasion, après avoir pris le relais, baissent à leur tour

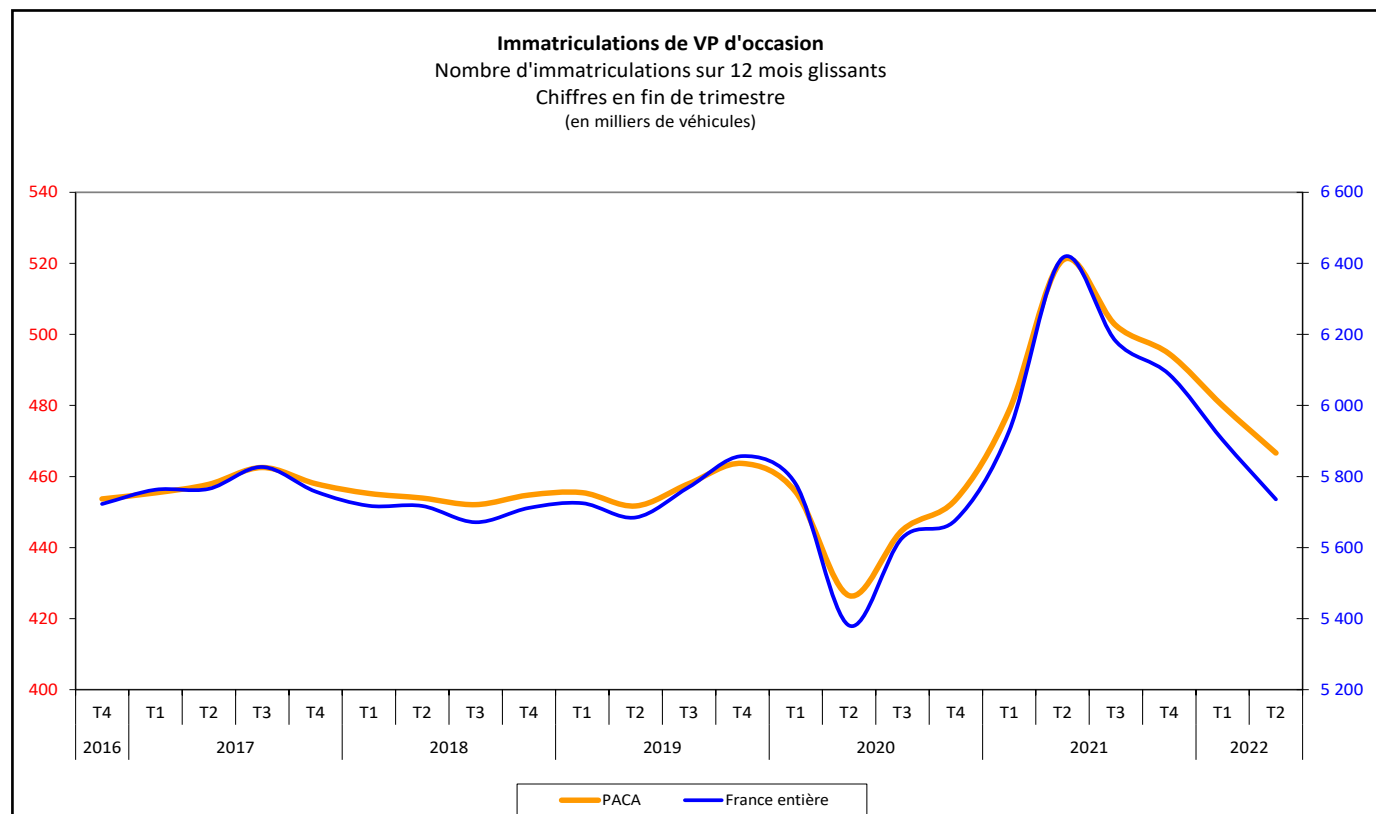
Le recul du marché du neuf a d'abord été compensé par la hausse des ventes de véhicules d'occasion. Ce report des ventes a été favorisé par la hausse des prix du neuf et l'accroissement des délais de livraison. Cela a rendu les occasions plus attractives. Mais ce sont surtout les modèles récents qui ont été privilégiés. La raréfaction de ces derniers explique que

les ventes ont fortement ralenti ensuite.

Sur 12 mois glissants, elles s'établissent, pour les VP, à près de 466 600 à fin juin 2022. Cela représente 10,4 % de moins que la période précédente. Le niveau des ventes est donc à peu près revenu à celui d'avant la crise (463 700 à fin décembre 2019).

Toutefois, les immatriculations de véhicules d'occasion gardent leur part prépondérante. De fin juin 2021 à fin juin 2022, 3,7 véhicules particuliers d'occasion ont été immatriculés pour un VP neuf. C'est

l'équivalent de la période précédente (le ratio était de 3,5). Les véhicules neufs ne représentent plus que 21 % des ventes sur la période, contre 27 % pour l'année 2019.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directrice de publication : Corinne Tourasse
Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse
Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00
Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

Définitions

Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date.

Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 10 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 10 tonnes.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV). Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, motocycles (motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles) ;

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur.

Le calcul des émissions moyennes est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour cette raison, les émissions conventionnelles ne sont plus présentées pour le moment.

Des sites internet pour en savoir plus...

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html
www.carlabelling.ademe.fr